

4 mars 2020

Communiqué de presse

Augmentation des prix de part pour 5 SCPI du Groupe La Française

La politique de gestion active de La Française Real Estate Managers (REM), société de gestion du Groupe La Française, a démontré, une fois de plus, son efficacité.

La sélection rigoureuse des investissements réalisés en France et en Europe conjuguée à la vente d'actifs matures ou non stratégiques ont contribué à une hausse des valeurs de réalisation de toutes les SCPI du groupe. **Pour cinq d'entre elles, cette bonne gestion se matérialise par une augmentation du prix de souscription de la part. Cette majoration prend effet au 1^{er} mars et varie selon la SCPI de 1,46 % à 3,33%.**

Marc-Olivier PENIN, Directeur Général de La Française Real Estate Managers, a ajouté « L'année 2019 a été riche en activité pour nos SCPI avec 1,2 Md€ de collecte, 1,5 Md€ en investissements et 330 M€ de cessions. La revalorisation des patrimoines de nos SCPI reflète avant tout la qualité de notre gestion, qui comprend la sélection des investissements bien entendu, mais également la gestion et la rénovation du parc immobilier existant pour répondre aux nouveaux enjeux de transition énergétique et d'usages des locataires utilisateurs. »

SCPI d'entreprise :

- **Epargne Foncière** : le prix de souscription augmente de 2,10 % allant de 810 € à 827 €, dont 62,03 € HT, soit 74,43 € TTC correspondant à la commission de souscription, prélevée sur la prime d'émission (7,5 % HT, soit 9 % TTC au taux de TVA en vigueur) ;
- **LF Europimmo** : prix de souscription augmente de 1,46 % allant de 1 030 € à 1 045 €, dont 83,60 € HT, soit 100,32 € TTC correspondant à la commission de souscription, prélevée sur la prime d'émission (8 % HT, soit 9,6 % TTC au taux de TVA en vigueur) ;
- **LF Grand Paris Patrimoine** : le prix de souscription augmente de 3,33 % allant de 300 euros à 310 €, dont 24,80 € HT, soit 29,76 € TTC correspondant à la commission de souscription, prélevée sur la prime d'émission (8 % HT, soit 9,60 % TTC au taux de TVA en vigueur) ;
- **Eurofoncière 2** : le prix de souscription augmente de 1,98 % allant de 252 € à 257 €, dont 20,56 € HT, soit 24,67 € TTC correspondant à la commission de souscription, prélevée sur la prime d'émission (8 % HT, soit 9,60 % TTC au taux de TVA en vigueur) ;
- **Pierre Privilège** : le prix de souscription augmente de 1,55 % allant de 840 € à 853 €, dont 76,77€ HT, soit 92,12 € TTC correspondant à la commission de souscription, prélevée sur la prime d'émission (9 % HT, soit 10,80 % TTC au taux de TVA en vigueur).

Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée par la Société de gestion est de 9 ans. La SCPI comporte un risque de perte en capital et le montant du capital investi n'est pas garanti. La SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la SCPI peut recourir à l'endettement. Les conditions de cession (délais, prix) peuvent ainsi varier en fonction de l'évolution, à la hausse comme à la baisse, du marché de l'immobilier et du marché des parts de SCPI.

A propos de La Française

Les changements majeurs liés aux défis environnementaux et sociétaux sont autant d'opportunités de reconsidérer l'avenir. Les nouveaux leviers identifiés constitueront la croissance et la performance financière de demain. C'est dans cet esprit que Le Groupe La Française, société de gestion, forge ses convictions d'investissement et conçoit sa mission.

Organisé autour de 2 piliers que sont les « actifs financiers » et les « actifs immobiliers », La Française déploie un modèle multi-boutiques auprès d'une clientèle institutionnelle et patrimoniale en France et à l'international.

Convaincu des profondes transformations inhérentes à un monde plus digitalisé et connecté, le Groupe a créé une plateforme d'innovation qui vient fédérer les nouvelles activités identifiées comme des business clés pour demain.

La Française gère 69,25 milliards d'euros d'actifs à travers ses implantations à Paris, Francfort, Hambourg, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, Genève, Stamford (CT, USA), Hong Kong, Séoul et Singapour. (31/12/2019).

La Française est une filiale de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE). Rating Standard & Poor's (12/2018) : Moyen Long Terme : A / Court terme : A-1 / Perspective LT : stable. Contacts presse :

La Française :

Pascale Cheynet : +33 1 43 12 64 25 - pcheynet@la-francaise.com

Caroline Babouillard : +33 1 44 56 10 27 - cbabouillard@la-francaise.com

Debbie Marty : +33 1 44 56 42 24 – debmarty@la-francaise.com

Shan pour La Française :

Bruno Lorthiois : + 33 6 78 97 07 24 | bruno.lorthiois@shan.fr

Avertissement :

Document promotionnel. COMMUNIQUE DE PRESSE A DESTINATION DES INVESTISSEURS NON PROFESSIONNELS AU SENS DE LA DIRECTIVE MIFID II.

Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des



investissements spécifiques. Elles sont considérées comme exactes au jour de leur établissement, n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Publié par La Française AM Finance Services, dont le siège social est situé au 128 boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société réglementée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en tant que prestataire de services d'investissement sous le numéro d'immatriculation 18673 X, société affiliée de La Française.

La société de gestion de portefeuille La Française Real Estate Managers a reçu l'agrément AMF N° GP-07000038 du 26 juin 2007 et l'agrément AIFM du 24/06/2014 au titre de la directive 2011/61/UE (www.amf-france.org).

La note d'information d'Épargne Foncière a reçu le visa AMF : SCPI n° 17-33, en date du 01.09.2017. Une notice a été publiée aux BALO n°12 du 26.01.2018 et n°6 du 14.01.2019.

La note d'information d'Eurofoncière 2 a reçu le visa SCPI n°17-34 en date du 01.09.2017. Une notice a été publiée au BALO n°39 du 30.03.2018 et n°84 du 13.07.2018.

La note d'information de Pierre Privilège a reçu le visa AMF SCPI n° 17-37 en date du 01.09.2017. Une notice a été publiée au BALO n° 116 du 27.09.2017 et n°39 du 30.03.2018.

La note d'information de LF Europimmo a reçu le visa SCPI N°19-18 en date du 20.08.2019.

La note d'information de LF Grand Paris Patrimoine a reçu le visa AMF SCPI n° 18-25 en date du 21.08.2018. Une notice a été publiée au BALO n° 105 en date du 31.08.2018.

Coordonnées internet des autorités de tutelle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) www.acpr.banque-france.fr, Autorité des Marchés Financiers (AMF) www.amf-france.org